

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
CELLULE D'EXECUTION DES FINANCEMENTS EN
FAVEUR DES ETATS FRAGILES
 « La CFEF »

Projet de Développement du Pôle de Croissance Ouest

AON N°03/CFEF/PDPC/UCP/2015

Identification du Projet : Don IDA N°H 8600-ZR
Date de publication : 01 juin 2015
Date de clôture : 29 juin 2015

Travaux de réhabilitation par la méthode HIMO - réhabilitation et construction d'ouvrages complémentaires des axes routiers

- 1°) KIKULUKUTA - KIMWISI de 35,128 km, **LOT 1**
- 2°) MBUBA - KINIKU de 14,677 km, **LOT 2**
- 3°) LEMFU – RIVIERE NSELE de 45,801 km, **LOT 3**
- 4°) KINDONA – KONGO de 15,561 km, **LOT 4**
- 5°) NTAMPA – KINTETE de 27,105 km, **LOT 5**
- 6°) LUILA – BINANGA de 22,593 km, **LOT 6**

0. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le numéro du Dgmarket du 17 juillet 2014.
1. La République Démocratique du Congo a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le projet de développement du pôle de croissance Ouest, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché : « Travaux de réhabilitation par la méthode HIMO - réhabilitation et construction d'ouvrages complémentaires sur les six axes routiers ci-après localisés dans le district de Lukaya, Province du Bas Congo. Il s'agit de :
 - Axe 1 : KIKULUKUTA - KIMWISI de 35,128 km, LOT 1 ;
 - Axe 2 : MBUBA - KINIKU de 14,677 km, LOT 2 ;
 - Axe 3 : LEMFU – RIVIERE NSELE de 45,801 km, LOT 3 ;
 - Axe 4 : KINDONA – KONGO de 15,561 km, LOT 4 ;
 - Axe 5 : NTAMPA – KINTETE de 27,105 km, LOT 5 ;
 - Axe 6 : LUILA – BINANGA de 22,593 km, LOT 6.
2. La Cellule d'exécution des financements des Etats fragiles, CFEF, en tant qu'unité de coordination du PDPC, agissant pour le compte de l'UEP-1, **Maitre d'ouvrage délégué du Projet PDPC** invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetées en vue de l'exécution des Travaux définis ci-dessus et répartis en 6 tronçons respectivement les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de travaux d'une longueur respectivement de 35,128 km, 14,677 km et 45,801 km, 15,561 km, 27,105 km et 22,593 km.
3. Les travaux consistent à la réhabilitation des terrassements de ces différents tronçons par la méthode HIMO et la réhabilitation et la construction d'ouvrages de drainage et de franchissement

AON N°03/CFEF/PDPC/UCP/2015 – Pôle de Inkisi

complémentaire. Les interventions suivantes sont donc prévues : Réhabilitation lourde, Réhabilitation, Reprofilage avec apport, Reprofilage sans apport, Entretien Améliorant et Gravillonnage, Relevé des zones basse par digue et protection de talus par plantation de Vétiver

4. Les six axes routiers sont :

- 1°) KIKULUKUTA - KIMWISI de 35,128 km, LOT 1;
- 2°) MBUBA - KINIKU de 14,677 km, LOT 2;
- 3°) LEMFU – RIVIERE NSELE de 45,801 km, LOT 3;
- 4°) KINDONA – KONGO de 15,561 km, LOT 4;
- 5°) NTAMPA – KINTETE de 27,105 km, LOT 5;
- 6°) LUILA – BINANGA de 22,593 km, LOT 6.

En ce qui concerne les ouvrages d'art les travaux consistent :

Axe 1 : Kikulukuta – Kimwisi (LOT 1)

construction de onze dalots et démolition d'une buse remplacée par un dalot;

Axe 2 : Mbuba – Kiniku (LOT 2)

Construction de huit dalots;

Axe 3 : Lemfu – Kibambi – Rivière Nsele (LOT 3)

Construction de neuf dalots, curage de sept ouvrages; réalisation de 3 murets guide roues et fourniture et pose de garde-fous métalliques

Axe 4 : Kindona – Kongo (LOT 4)

Construction de 7 dalots, curage de 2 ouvrages, réalisation de 10 dalottes et un muret guide-roue

Axe 5 : Ntampa – Kintete (LOT 5)

construction de 6 dalots et curage d'une buse et réalisation de 4 murs de tête et de deux ponceaux 10x4 et 5x3

Axe 6 : Luila – Bonanga (LOT 6)

Construction de 6 dalots et un ponceau 6x2 et nettoyage d'un ponceau

Chaque lot est unique, indivisible et constitue un marché distinct.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de janvier 2011 ».
6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UEP-1 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous, **de 09h00 à 16h00, du Lundi au Vendredi**

Adresse :

Cellule d'exécution des financements des Etats fragiles

CFEF, Unité de coordination du PDPC

32 Bis, Avenue des Formes armées, Enceinte de l'Ecole des Finances, Kinshasa-Gombe

7. Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

AON N°03/CFEF/PDPC/UCP/2015 – Pôle de Inkisi

- a. avoir un chiffre d'affaires moyen des **trois** dernières années au moins égal au **double** du montant de son offre suivant la clause IAS 5.5 (a) du DAO;
 - b. Avoir réalisé au moins **deux** marchés comparables en nature et en volume au cours des **cinq** dernières années suivant la clause IAS 5.5 (b) du DAO;
 - c. Disposer au moins des équipements essentiels donnés dans la clause IAS 5.5(c) du DAO ;
 - d. Offrir un gestionnaire et un chef de chantier disposant au minimum des qualifications stipulées à la clause IAS 5.5 (d) du DAO.
8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français à l'adresse indiquée ci-dessus **contre paiement d'un montant non remboursable de 100 dollars américains ou équivalent en francs congolais.**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **29 juin 2015 à 12 heures** (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 29 juin à 12 heures 30** (heure locale).

Fait à Kinshasa, le

01 JUIN 2015

La Coordination nationale

